DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNE DE PORT-LOUIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Partenariat avec l'ACI de l'association Bwa Kapab pour permettre l'insertion en immersion professionnelle d'ouvriers paysagistes

Délibération N°PLV 25-05-23

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf mai, le conseil municipal de la commune de Port-Louis, s'est réuni par une convocation en date du 02 mai 2025. M. Jean-Marie HUBERT en sa qualité de Maire, assure la présidence de la séance.

22 élus étaient présents :

M. HUBERT Jean-Marie	Mme FOUCAN-BARBE Christelle ***à partir de 18h10***	M. GUSTAVE Anselme
Mme RAMASSAMY épse SINNAN-RAGAVA Jany	M. CERCI Bernard	Mme COLLETIN Marie-Louise
M. MAZEPPA Max	Mme MAYEKO Gina	M. MOUSTACHE-MAYEKO Alin
Mme ROQUES Yvelise	M. Dimitri BOUDHOU	Mme DERBY épse VALA Franciane ***jusqu'à 20h14***
M. MOUNSAMY Olivier	Mme BELLOC Catherine	M. SINNAN-RAGAVA Guy
~~Mme MARCUS épse GALPIN France Lise~~	M. LAUJIN Dominique	Mme CAFRE ép. LOSANGE Lucette
M. ZEMBAMA Rodrigue	Mme PERIANAYAGOM Annie-Claude ***à partir de 18h17***	M. THOMET Olivier
~~Mme MAYEKO épse JOAILLE Véronique~~	~~M. ARTHEIN Victor~~	~~Mme INAMO Tania~~
~~M. EDWIGE Charly~~	~~Mme MALBOROUGT Reinette~~	M. TOLA Michel ***jusqu'à 19h52***
~~Mme MEKEL Alexina~~	M. MARIE-CLAIRE Jacques	

7 élus étaient absents :

Mme MARCUS épse GALPIN France-Lise	Mme MAYEKO épse JOAILLE Véronique	M. ARTHEIN Victor
Mme INAMO Tania	M. EDWIGE Charly	Mme MALBOROUGT Reinette
Mme MEKEL Alexina		

M. Rodrigue ZEMBAMA donne lecture du rapport du Maire et explique que :

Créée en 2019 par des travailleurs sociaux, Bwa kapab a pour missions :

- D'accompagner les familles vulnérables vers un mieux-être,
- De permettre l'accès pour tous à des fruits et légumes sains et de qualité,
- De favoriser la montée en compétences et l'insertion durable des publics éloignés de l'emploi.

Accusé de réception en préfecture
971-219711223-20250509-25-05-23-DE
Date de télétransmission : 27/05/2025
Date de réception préfecture : 27/05/2025

Leurs activités supports sont l'aménagement et l'entretien d'ESPACES NOURRICIERS et l'ANIMATION D'ATELIERS autour du jardinage et de la protection de l'environnement. Activités réalisées sur leur jardin collectif solidaire situé à Les Mangles Petit Canal mais aussi à la demande, chez les particuliers et au sein d'institutions publiques et privées.

En sa qualité de structure d'Insertion par l'Activité Économique, l'Association BWA KAPAB a sollicité la Commune pour l'élaboration d'un partenariat entre son ACI implantée sur la commune de Petit-Canal et notre collectivité.
Ce partenariat vise à faire découvrir à leurs salariés en insertion, le poste d'ouvrier paysagiste en collectivité. Ceux-ci seraient donc essentiellement affectés aux Espaces verts (embellissement des espaces publics).

Pour le volet Immersion, aucun investissement financier n'est à prévoir pour la collectivité. En effet, les apprentis travaillent sur le site proposé avec leur encadrant technique. La main-d'œuvre est donc "gratuite ". Pour la collectivité, s'agissant des projets d'embellissement et/ou de jardin partagé, des devis pourrons nous être proposés pour la matière d'œuvre (apport de terre, achat de plants, achat de fil grillagé pour clôture, ...).

Outre l'intérêt pour un appui aux équipes espaces verts de la Direction des Interventions technique et des Projets (DIP), les discussions avec l'association ont permis de mettre en avant le projet de création de Jardin partagé et d'embellissement de Bellevue. Ce projet en partenariat avec l'association " BELLE VUE" et soutenu par le Conseil Municipal des Enfants est en sommeil en attente de la CANGT. Or, l'expertise de l'association BWA KAPAB nous donne l'occasion de lancer le projet dont le financement est prévu par le Contrat Péyi.

Ainsi,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la proposition de l'association Bwa Kapab ;

Le Conseil Municipal, après échanges et débats, et à l'unanimité des présents

DECIDE :

Article unique : D'autoriser le Maire à nouer un partenariat avec l'ACI Bwa Kapab pour l'immersion des ouvriers paysagistes en insertion dans le cadre de l'embellissement des espace public communaux et notamment du projet de jardin de Bellevue.

Pour Extrait Certifié Conforme
Port-Louis, le 09 mai 2025

Le Maire,

COMMUNE DE PORT-LOUIS GUADELOUPE

Jean-Marie HUBERT

Publiée le : .....

Transmise au Représentant de l'État le : .....

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Accusé de réception en préfecture
971-219711223-20250509-25-05-23-DE
Date de télétransmission : 27/05/2025
Date de réception préfecture : 27/05/2025